

**SYMTOMA AIGOUAL-CEVENNES-VIDOURLE**  
**Place des Enfants de Troupe**  
**30 170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT**



**SYMTOMA**  
AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE

**CONSULTATION POUR L'ACQUISITION D'UN  
ENGIN DE MANUTENTION TÉLESCOPIQUE**

**Téléphone : 04.66.77.98.29**  
courriel : [contact@syntoma.org](mailto:contact@syntoma.org)

**Date et heures limites de remise des offres :**  
**Vendredi 01 mars 2024 à 12 heures**

## Table des matières

<b>1. Identité de l'acheteur public et nature de la consultation.....</b>	<b>3</b>
1.1. Pouvoir adjudicateur : .....	3
1.2. Objet du marché :.....	3
1.3. Type de procédure :.....	3
1.4. Signataire du marché :.....	3
1.5. Origine de son pouvoir de signature :.....	3
1.6. Comptable assignataire:.....	3
<b>2 - Conditions de la consultation .....</b>	<b>3</b>
2.1. - Prise d'effet et délais de livraison.....	3
2.2 - Durée de validité des offres.....	3
2.3. - Négociation des offres.....	3
2.4. - Reprise de l'ancien chariot élévateur.....	3
<b>3 - Utilisation définissant les caractéristiques du chariot télescopique.....</b>	<b>4</b>
<b>4 - Variantes et options.....</b>	<b>4</b>
<b>5 - Prix et règlement.....</b>	<b>4</b>
5.1. - Prix.....	4
5.2. - Lieu de livraison.....	4
5.3. - Mise en route et formation.....	5
5.4. - Mode de règlement.....	5
<b>Article 6 - Conditions de remise des offres.....</b>	<b>5</b>
6.1. - Jugement des offres.....	5
6.2 - Contenu du dossier de candidature.....	5
<b>1. Engagement du candidat.....</b>	<b>7</b>
1.1. Montant de l'offre exprimée en euros.....	7
1.2. Compte à créditer en euros.....	7
1.3. Délai de livraison.....	8
1.4. Pénalités.....	8
1.5. Durée de validité de l'offre.....	8
1.6. Origine des fournitures .....	8
<b>ANNEXE 1 : DESCRIPTIF DE L'ENGIN A REPENDRE ET DE SES ACCESSOIRES (photos) .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE 2 : MAINTENANCE / FACTURES .....</b>	<b>14</b>

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### **.1. Identité de l'acheteur public et nature de la consultation**

#### **.1.1. Pouvoir adjudicateur :**

**SYMOMA "Aigoual-Cévennes-Vidourle"**

Place des Enfants de Troupe  
30 170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT  
Tél : 04.66.77.98.29

#### **.1.2. Objet du marché :**

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison d'un chariot élévateur neuf, avec flèche télescopique pour la manipulation de divers produits et matériaux ainsi que pour le chargement/déchargement de camions.

#### **.1.3. Type de procédure :**

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en vertu de l'article R2131-12 du code des marchés publics.

#### **.1.4. Signataire du marché :**

Le Président du SYMOMA « Aigoual-Cévennes-Vidourle », Monsieur Pierre Compan

#### **.1.5. Origine de son pouvoir de signature :**

Le signataire du marché est le président du SYMOMA, représentant la collectivité selon la délibération du 13 octobre 2020 n°2020/10/01.

#### **.1.6. Comptable assignataire:**

Madame la Trésorière, au Service de Gestion Comptable de Sud Cévennes à Quissac (30 260)

### **.2 - Conditions de la consultation**

#### **.2.1. - Prise d'effet et délais de livraison**

Les règles concernant les délais de livraison proposés par l'entreprise dans le cadre de son offre sont fixées dans l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiées.

Le délai de livraison débute à partir de la date de réception du bon de commande. Il comprendra tous les délais de mise au point, de fabrication, de transport, de livraison et de mise en service.

#### **.2.2 - Durée de validité des offres**

Le délai de validité de l'offre est fixé à Soixante (60) jours à compter de la date de réception des offres.

#### **.2.3. - Négociation des offres**

Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre.  
Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix.

#### **.2.4. - Reprise de l'ancien chariot élévateur**

Il est demandé au candidat de faire une offre de reprise du chariot actuellement en fonctionnement (visible sur site)

Le montant de la reprise sera déduit du prix d'achat.

Le type et les frais principaux de maintenance sont détaillés en annexe.

Une visite sur place peut être organisée. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec Jérémie Martinez au 06/32/38/94/43 ou au 04/66/77/98/29

### **.3 - Utilisation définissant les caractéristiques du chariot télescopique**

L'activité principale est d'assurer le chargement de divers produits solides dans des bennes et le chargement et déchargement de palettes

Pour cette activité, le candidat proposera divers accessoires pour ;

- le chargement et le déchargement de palettes
- adapter les accessoires utilisés actuellement (godet et pinces à balles)

La puissance du moteur ainsi que celle du bras devront donc être suffisantes pour la manutention des produits.

Le chariot télescopique devra donc assurer l'alimentation des bennes située au minimum à 3 mètres de hauteur par rapport au sol. Une longueur de flèche télescopique de 6 mètres est suffisante.

Le chariot devra être adapté à la conduite sur route.

Le chariot élévateur télescopique devra être équipé de la climatisation.

### **.4 - Variantes et options**

En option et en plus de l'offre de base, il est demandé de formuler une proposition pour la maintenance de l'engin.

### **.5 - Prix et règlement**

#### **.5.1. - Prix**

Les fournitures (accessoires compris) faisant l'objet du marché seront calculées par application des prix unitaires détaillés, figurant dans le bordereau de prix.

Le montant de la reprise sera déduit du prix d'achat total.

Seul le solde sera réglé.

Les prix s'entendent franco de port.

#### **.5.2. - Lieu de livraison**

Le matériel devra être livré par les soins du prestataires à l'adresse suivante :

*Ateliers techniques du Syntoma Aigoual- Cévennes-Vidourle  
33 ZAM du Tapis Vert  
30170 ST HIPPOLYTE DU FORT*

### **.5.3. - Mise en route et formation**

Une formation sera réalisée par le fournisseur en ce qui concerne la prise en mains, le détail des fonctionnalités et la maintenance des équipements.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée nominativement à chaque stagiaire (maximum, 6 agents).

### **.5.4. - Mode de règlement**

Le mode de règlement du marché est le virement par mandat administratif.

## **.Article 6 - Conditions de remise des offres**

Les soumissionnaires fourniront les éléments qu'ils jugent utiles pour permettre l'évaluation de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Ils devront au minimum fournir à l'appui de leur candidature les renseignements ou les documents suivants :

- Le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce (extrait Kbis) ;
- Les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures ou des services à des spécifications ou des normes ou, à défaut tout autre élément de preuves permettant de garantir la qualité des fournitures livrées par le soumissionnaire.

### **.6.1. - Jugement des offres**

L'offre retenue sera l'offre classée économiquement la plus avantageuse selon les critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 50 %
- Caractéristiques du véhicule adaptées aux besoins : 30 %
- Délais de garantie : 10 %
- Délais de livraison : 10 %

### **.6.2 - Contenu du dossier de candidature**

- L'acte d'engagement daté et signé ;
- Le devis détaillé relatif à l'engin proposé et aux divers équipements y compris l'offre de reprise avec les accessoires;
- La documentation technique associée et les notices d'utilisation ;
- Le devis relatif à l'option maintenance le cas échéant ;
- Les délais de garantie et de livraison

Pièces à produire :

\* Les justificatifs relatifs aux conditions d'accès à la commande publique

Les réponses devront être rédigées en Français et l'unité monétaire en EURO.

Les offres seront remises sous format papier ou électronique et seront adressées à "*Monsieur le Président du SYMTOMA – Place des Enfants de Troupe - 30170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT*"

La date limite de réception des plis contenant l'offre est fixée au :

**Vendredi 01 mars 2024 à 12h**

Les offres devront parvenir par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception limites fixées par le règlement de la consultation (recommandé avec AR, transporteur...), à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Elles pourront également être remises contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

Il appartient aux candidats de prendre les mesures nécessaires en ce sens pour tenir compte des délais et des aléas pouvant résulter d'un acheminement postal.

Les dossiers qui parviendront « hors délais » ne seront pas examinés. Les candidats concernés seront prévenus par mail.

Mention manuscrite "lu et accepté"  
(cachet et signature de la société)

Fait à Saint Hippolyte du Fort,  
le

Le Président du SYMTOMA

## ACTE D'ENGAGEMENT

### .1. Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire :

.....

Adresse professionnelle et téléphone :

.....

.....

agissant pour mon propre compte ;

agissant pour le compte de la société (*indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée*) :

.....

.....

agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du .....

Après avoir pris connaissance du cahier des charges.

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (*raier les mentions inutiles*), exprimée en euros.

#### .1.1. Montant de l'offre exprimée en euros

Montant hors TVA<sup>(1)</sup> \_\_\_\_\_

Taux de la TVA<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

Montant TTC<sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

.....

#### .1.2. Compte à créditer en euros

Numéro : .....

<sup>1</sup> (?) Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires.

<sup>2</sup> (?) Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Banque : .....

Centre de chèques postaux de : .....

Trésor public : .....

### **.1.3. Délai de livraison**

Le délai d'exécution du marché est de .....semaines ou jours (*raier la mention inutile*) à compter de la date de réception du bon de commande .

Le délai est réputé inclure les impondérables inhérents à la production et les périodes de congés payés y compris la livraison sur site. Il comprendra tous les délais de mise au point, de fabrication, de transport, de livraison, et de mise en service.

### **.1.4. Pénalités**

En cas de retard dans le délai d'exécution, le titulaire subit des pénalités définies à 150 Euros T.T.C par jour dès le délai d'exécution écoulé à partir de la date de réception du bon de commande et ce pour l'ensemble de la commande.

### **.1.5. Durée de validité de l'offre**

L'engagement figurant au 2.2. du règlement de la consultation lie le candidat au maître d'ouvrage pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis de consultation (60 jours).

### **.1.6. Origine des fournitures**

- Pays de l'Union européenne, France comprise ;
- Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union Européenne exclue) ;
- Autre
- « J'atteste sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des fournitures ci-dessus mentionnés sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du Travail (modifié par le décret n°92-508 du 11.06.92) ».

Fait en un seul original                    A,                    le

Signature et cachet de l'entrepreneur  
(Mention manuscrite « lu et approuvé »)

A                    , le

Signature  
(du pouvoir adjudicateur)



# ANNEXES

## **.ANNEXE 1 : DESCRIPTIF DE L'ENGIN A REPENDRE ET DE SES ACCESSOIRES**

MERLO P25.6

Date de première mise en circulation : 2013

N° de châssis : C3236887

Nombre d'heures châssis : 2750h

Nombre d'heures moteur : 2750h

MOTEUR :

Type : KUBOTA V3307-DI-T-E3

Turbo intercooler

Injection directe

Refroidissement à eau

Puissance : 55,4kw – (75Ch) à 2600 tours/mn

Emission à échappement réduites : à norme EURO 3

ENCOMBREMENT :

Largeur standard 1.80 m

Hauteur de cabine 1.920 m

Longueur au tablier 3.90 m

POIDS EN ORDRE DE MARCHE : 4750 kg

CAPACITE MAXIMALE : 2.500 kg - HAUTEUR DE LEVAGE:5900 mm - PORTE 3280 mm

TRANSMISSION HYDROSTATIQUE avec réglage hydraulique

BRAQUAGE :

Quatre roues directionnelles avec re-synchronisation automatique

3 modes de braquage : normal, sur les quatre roues, en crabe

CIRCUIT HYDRAULIQUE avec pompe à engrenages

CAPACITE DES CIRCUITS

Circuit hydraulique : 70l

Gazole : 70l

Huile hydrost : 12l

Huile moteur : 11,2l

Liquide de refroidissement : 6,2l

CIRCUIT électrique

12V

Batterie de 100Ah

850 A-EN munie de coupe-batterie manuelle

EQUIPEMENTS:

Tablier avec fourches





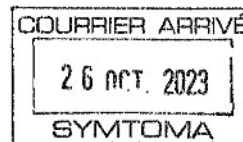


## **.ANNEXE 2 : MAINTENANCE / FACTURES**

**AIGOUAL CEVENNES  
LOCATION**

LE MAS NEUF  
30440 ST JULIEN DE LA NEF  
Téi : 06 09 84 99 91 / 06 73 47 59 06  
E-Mail : aclocation30@gmail.com  
Site : www.aclocmat.fr  
Siret N° : 45298451100017

Agent Kubota, Furukawa brh, remorque Gourdon, Concessionnaire Gates (flexibles hydrauliques), bureau de contrôle vgp



Soc. SYMTOMA  
PLACE DES CASERNES

**FACTURE N° 7424**

**30170 ST HIPPOLYTE DU FORT**

du 18/10/2023

N° Intracomm.

Date d'échéance : 18/11/2023

Mode de règlement : Chèque à 30 jours

C/Cliant : <b>C0584</b>	N° de commande :	Page 1/3
-------------------------	------------------	----------

MERLO P25.6 VIDANGE CIRCUIT HYDRAULIQUE , TRANSMISSION , REDUCTEURS AV ET AR ,DIFFERENTIEL AV ET AR , MOTEUR .  
ECHANGE FILTRE

Désignation	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
N° de Bon de livraison : 20863	Date du bon de livraison : 18/10/2023			
FILTRE A HUILE SO 6205	1,00	6,36	6,36	20,00
FILTRE A CARBURANT RT 6	1,00	5,16	5,16	20,00
FILTRE A GASOIL SN 25135	1,00	10,92	10,92	20,00
FILTRE A AIR SA 16579	1,00	20,48	20,48	20,00
FILTRE A AIR SA 16300	1,00	20,37	20,37	20,00
FILTRE HABITACLE SC 70063	1,00	31,65	31,65	20,00
FILTRE HYDRAULIQUE SH 630250	1,00	94,46	94,46	20,00
FILTRE HYDRAULIQUE SH 77971	1,00	61,62	61,62	20,00
FILTRE HYDRAULIQUE SH 66192	1,00	35,60	35,60	20,00
FILTRE A AIR SA 12532	1,00	6,06	6,06	20,00
PORT	1,00	18,00	18,00	20,00
HUILE HV46	78,00	3,10	241,80	20,00
HUILE 15W40	9,00	3,86	34,74	20,00
HUILE 80W90	8,00	4,52	36,16	20,00
MAIN D'OEUVRE	6,00	59,00	354,00	20,00
CONSOMMABLE	1,00	20,00	20,00	20,00

HT € : 997,38

TVA € 20 % : 199,46

TTC € : 1196,84



## ROME PNEUS sas

Pont des charrettes

### 30700 UZES

Tél. 04.66.22.26.65

Fax. 04.66.22.16.43

SIRET 379 322 431 00014 - APE 503B  
TVA FR 68 379 322431 00014
 SYMTOMA  
Place des Casernes

30170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT

## FACTURE

Document	Número	Date	N°Compte				Page
FACTURE	00050578	30/06/2023	0000000858				1
Quantité	Désignation		P.U. Brut	Remises	P.U. Net	Montant H.T.	Tva
	Agence : GANGES						
	B.L. n° 022552 du 19/06/23 Véhicule MERLO MERLOF.T. CD039589						
2	PN BKT 12 -16.5 10P SKID POWER		158,15		158,15	316,30	1
2	POSE/DEPOSE <28		19,00	15,00	16,15	32,30	1
2	MONTAGE/DEMONTAGE <28 HORS GC ET CERCLE		28,00	15,00	23,80	47,60	1
	F.F					0,76	1
BNP IBAN : FR76 3000 4020 6300 0215 4634 765 BIC : BNPAFRPPNIM  CIC IBAN : FR76 1009 6185 5700 0277 1480 122 BIC : CMCIFRPP							
Tva	Base Tva	Taux	Montant Tva	Total H.T.	Total Tva	Total T.T.C.	
1	396,96	20,00	79,39	396,96	79,39	Net à payer 476,35 EUR	
Règlement : Virement au 30/07/2023					Papillon à joindre au règlement		
<small>A compter du 1er janvier 2009, il sera appliqué des nouvelles dispositions concernant les délais de paiement : Règlement maximum 45 jours fin de mois Pénalités de retard : 3 fois le taux légal en vigueur</small>					Facture N° : 00050578 Date : 30/06/2023 N° Client : 0000000858 Montant TTC : 476,35 EUR		

